

Outils d'évaluation 1 – Rétroaction multisources

CanMEDS - Promoteur de la santé

Rétroaction multisources sur le rôle de promoteur de la santé

LE CONTENU CI-DESSOUS, RÉDIGÉ PAR S. GLOVER TAKAHASHI SOUS LA GOUVERNE DU COLLÈGE ROYAL DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DU CANADA, EST TIRÉ TEL QUEL DU GUIDE DES OUTILS D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉVALUATION CANMEDS. VOUS POUVEZ UTILISER, REPRODUIRE ET MODIFIER CE CONTENU À VOS PROPRES FINS NON COMMERCIALES, À CONDITION D'INDIQUER CLAIEMENT VOS CHANGEMENTS ET DE CRÉDITER LE COLLÈGE ROYAL. CE DERNIER PEUT RÉVOQUER CETTE AUTORISATION À TOUT MOMENT, PAR ÉCRIT.

REMARQUE : LE CONTENU CI-DESSOUS PEUT AVOIR ÉTÉ MODIFIÉ ET NE PLUS REPRÉSENTER L'OPINION OU LE POINT DE VUE DU COLLÈGE ROYAL.

Directives à l'intention de l'évaluateur :

- En tant que promoteurs de la santé, les médecins mettent à profit leur expertise et leur influence en oeuvrant avec des collectivités ou des populations de patients en vue d'améliorer la santé. Ils collaborent avec ceux qu'ils soignent afin de définir et comprendre leurs besoins, parlent en leur nom lorsque nécessaire, et soutiennent la mobilisation des ressources afin de favoriser le changement.
- Les compétences du promoteur de la santé peuvent s'acquérir par la pratique et la rétroaction. Au moyen du formulaire ci-dessous, aidez l'apprenant à mieux comprendre son niveau d'expertise en lui offrant de la rétroaction pertinente et confidentielle.
- Soyez assurés que cette information sera transmise sous forme agrégée, afin d'aider le résident à améliorer ses compétences.
- Veuillez remettre ce formulaire dans une enveloppe scellée, avec la mention « confidentiel », à:_____.

Nom du résident : _____

Année d'études postdoctorales : _____

Indiquez tous les choix qui s'appliquent. Je suis :

- Membre d'une équipe de professionnels de la santé
- Résident
- Étudiant en médecine (ou stagiaire)
- Enseignant
- Autre

Degré d'interaction :

- Enseignement considérable
- Enseignement occasionnel ou une seule fois

Le résident...	1 Très faible	2 Besoin d'amélioration	3 Compétent	4 Habile	5 Exemplaire	Ne peut commenter
A. Cerne les besoins en matière de santé en temps opportun (y compris la nécessité de revendiquer des ressources ou services de santé, de promouvoir de sains comportements et d'intégrer la prévention, la promotion de la santé et la surveillance)						
B. Met l'accent sur les besoins, les préférences et les valeurs des patients en matière de santé						
C. Collabore avec le patient, les autres professionnels de la santé et les organismes de promotion de la santé						
D. Travaille avec le patient et sa famille						

Le résident...	1 Très faible	2 Besoin d'amélioration	3 Compétent	4 Habile	5 Exemplaire	Ne peut commenter
E. Sait établir un équilibre entre la promotion de la santé et la bonne gestion des ressources de la santé						

Commentaires :

PERFORMANCE GÉNÉRALE DU RÉSIDENT ¹	1	2	3	4	5
	NÉCESSITE BEAUCOUP D'AMÉLIORATION	INFÉRIEUR AUX ATTENTES	PERFORMANCE CONVAINCANTE ET COMPÉTENTE	SUPÉRIEUR AUX ATTENTES	EXEMPLAIRE

Forces	Domaines d'amélioration souhaitée
1.	1.
2.	2.
3.	3.

¹ Dans le cas d'un programme ayant intégré La compétence par conception, prière d'adapter les niveaux de performance ci-dessus aux quatre étapes du continuum de compétence des résidents.

--	--

Commentaires :

COTES D'ÉVALUATION

A. Cerne les besoins en matière de santé en temps opportun.

1. Ne reconnaît pas la nécessité d'activités de promotion de la santé ni l'incidence des obstacles nuisant à l'état de santé actuel ou éventuel du patient.
3. Réagit aux demandes d'interventions ou d'activités visant à gérer les obstacles en temps opportun et de façon appropriée. Réagit aux préférences et aux valeurs des patients lorsque le sujet est abordé.
5. la nécessité d'activités de promotion de la santé par ses discussions avec le patient et l'équipe. Cerne les besoins, les préférences et les valeurs du patient avec efficacité et sensibilité

B. Met l'accent sur les besoins, les préférences et les valeurs des patients en matière de santé.

1. Ne met l'accent que sur les priorités des médecins ou du système. Laisse le patient orienter les discussions lorsque cela n'est pas approprié et sans égard aux volontés et références.
3. Se soucie du patient. Répond de façon plutôt mécanique aux questions du patient. Démontre un souci et une attention envers les besoins, les préférences et les valeurs du patient.
5. Anticipe habilement les besoins et les questions du patient. Réagit avec efficacité aux besoins, préférences et valeurs du patient. Négocie, gère et clarifie les divergences.

C. Collabore avec le patient, les autres professionnels de la santé et les organismes de promotion de la santé.

1. Est à la limite de l'impolitesse, ou se montre autoritaire, ou fait montre d'une déférence exagérée.
3. Est poli. Transmet l'information. Sait reconnaître la nécessité de demander de l'aide. Communique de l'information claire, complète et opportune. Répond aux demandes des autres et accepte volontiers d'offrir de la rétroaction.
5. Résume et priorise l'information. Communique très bien tant verbalement que par écrit. Dirige, suit, coordonne et délègue de façon respectueuse et appropriée. Négocie et gère les conflits et les divergences.

D. Travaille avec le patient et sa famille.

1. N'informe pas le patient et la famille des plans établis. Ne cherche pas à connaître les volontés des patients et familles. Fournit de l'information erronée.
3. Demande la perspective des patients et des familles. Est respectueux, établit un rapport avec les gens, communique les préoccupations du patient et de sa famille à l'équipe.
5. Sait toujours communiquer de façon efficace avec les patients et les familles. Habile dans le domaine de la prise de décisions partagée. Fournit de l'information claire au patient. Négocie les divergences en respectant la confidentialité.

E. Sait établir un équilibre entre la promotion de la santé et la bonne gestion des ressources de la santé.

1. Ne sait mettre l'accent que sur un rôle à la fois, négligeant certaines perspectives et nuisant à la détermination des meilleures solutions. Ne travaille pas avec les autres à chercher des solutions qui tiennent compte d'intérêts divergents.
3. Reconnaît la nécessité d'établir un équilibre. Demande des conseils et de l'aide. Met en oeuvre des solutions qui tiennent compte d'intérêts divergents grâce à ses efforts et ceux des autres.
5. Est toujours en mesure de tenir compte de perspectives, de priorités et d'intérêts divergents de façon efficace et en collaboration, afin que tous puissent en venir à un consensus ou accepter les solutions proposées.